

# La ville de Pecquencourt nominée pour Les Victoires du paysage 2016

Depuis de nombreuses années, la ville de Pecquencourt fait beaucoup afin d'améliorer la vie de ses habitants. La fermeture des puits de charbon avait laissé la commune avec bien des difficultés, dont un important patrimoine à rénover. De gros efforts ont été consentis. Et, aujourd'hui, ça paie !



D'importants travaux ont été réalisés, notamment dans le secteur des cités Lemay et Saint-Marie.

PAR J.-F. GUYBERT  
douai@lavoixdunord.fr

**PECQUENCOURT.** La ville de Pecquencourt a été nominée pour Les Victoires du paysage 2016. Ce concours national est mis en place par Val'Hor, organisation interprofessionnelle reconnue par l'État. Les Victoires du paysage ont

pour objet de récompenser les maîtres d'ouvrages publics, privés ou particuliers pour la réalisation d'espaces paysagers exemplaires.

Après avoir été déposés, les dossiers de candidature ont été examinés dans un premier temps, au mois de juillet, par un jury composé des représentants des familles professionnelles de la filière du paysage, ainsi que des professionnels de la presse spé-

**« Être parmi les présélectionnés est déjà une victoire pour une commune qui compte moins de 6 000 habitants.**

cialisée.

La ville de Pecquencourt, qui a postulé dans la catégorie « aménagements des quartiers », a été

retenue pour la visite du jury technique. Celle-ci est d'ores et déjà programmée pour avoir lieu courant du mois de septembre. La remise des prix se fera ensuite le 8 décembre, à Paris, salle Gaveau.

Mais quel que soit le résultat final, pour la ville, il s'agit déjà d'une reconnaissance du travail réalisé dans le cadre de la réhabilitation des cités Lemay et Sainte-Marie. Rappelons que ces

deux ensembles immobiliers ont été classés comme Cités pilotes au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les travaux ont été réalisés par la société SNB, avec comme maître d'œuvre le cabinet Savart Paysage.

En 2015, les trois premiers lauréats de ce concours avaient été les villes de Carpentras, Macon et Montpellier. Et Pecquencourt aimerait bien les rejoindre ! ■

## « C'est de la notoriété... »

Le fait d'avoir été remarqué et d'être éligible à ce concours est déjà, en soi, pour Joël Pierrache, le maire de la commune, « une belle reconnaissance ».

Mais c'est aussi « un premier pas », puisque la commune se retrouve désormais à jouer dans la cour des grands. Car les villes jusqu'à retenues étaient d'une taille bien supérieure à Pecquencourt, qui compte un peu moins de 6 000 habitants au dernier recensement de 2013.

« C'est bien aussi pour le Douaisis », poursuit l' élu, parce que c'est un concours national.

« Pour nous, c'est évidemment de la notoriété. » Car la ville était jusqu'à présent surtout connue à l'extérieur pour son fameux Salon de la moto, plus que pour son architecture et ses paysages.

L'UNESCO, en intégrant des cités d'ici dans son classement, avait déjà permis d'attirer le regard sur un bâti original. Cette fois, c'est grâce à la qualité de son tissu végétal. Preuve pour l'intéressé « que c'est une ville qui a de l' allure... » Il attend à présent le passage du jury, avant, il l'espère, de monter à Paris pour recevoir un prix. ■ J.-F. G.



C'est excellent pour l'image de la ville, estime le maire.

### VAL'HOR : TOUT UNE FILIÈRE

50 000 : le nombre d'entreprises représentées dans la filière de production, l'utilisation ou la vente de végétaux d'ornement.

4 150 : les entreprises de production (horticulteurs et pépiniéristes).

1 020 : les grossistes de fleurs et plantes.

1 700 : les jardineriers et grainetiers.

1 730 : les livres services agricoles.

15 260 : les fleuristes.

28 600 : les entreprises de service pour le paysage.

1,57 : le chiffre d'affaires en millions d'euros des exploitations horticoles et des pépinières.

1,3 : le chiffre d'affaires des entreprises de commerce de gros de fleurs et plantes, en millions d'euros.

21 224 : le nombre d'emplois dans ce secteur.

20 000 : les salariés des jardineriers et grainetiers.

32 285 : les fleuristes, salariés et non salariés.

91 800 : les entreprises du paysage.